

Connaître PETRA



1/ Son origine

En 1989, alors Supérieure Générale de la Congrégation des Religieuses de l'Assomption, Clare Teresa Tjader, originaire de New York, historienne, humaniste, psychologue, francophone et francophile, dotée de l'esprit concret et pratique de ses compatriotes, eut l'idée de mener une action pour venir en aide aux cadres seniors, une population désormais atteinte, elle aussi, par le chômage.

PETRA a ainsi été créée en 1992 à partir du constat - établi conjointement par les religieuses et par des laïcs – selon lequel il fallait apporter au chômage de longue durée des cadres seniors des réponses spécifiques, en prenant en compte la dimension de toute la personne, sans se limiter exclusivement à celle du professionnel.

PETRA (acronyme de PassagE et TRAnSition) considère le chômage comme un passage, une transition vers un ailleurs à définir.

2/ Sa mission

PETRA s'est donné comme mission de venir en aide aux cadres de plus de 40 ans, en recherche depuis plus d'un an, pour autant qu'ils soient en pleine aptitude à suivre la session et à assurer le travail personnel indispensable que cela implique. Dans le cas contraire, PETRA proposera des solutions alternatives appropriées.

Son but est de donner à la personne les moyens de mieux se connaître, de redécouvrir les facettes, les dimensions de sa personnalité, d'élargir ses potentialités, de savoir communiquer sur elle-même, de retrouver pleinement confiance en elle, en s'appuyant sur une dynamique propice à un redémarrage positif de sa vie.

3/ Ses objectifs

L'objectif principal de PETRA est de permettre à chaque participant de retrouver un travail ou de s'orienter différemment.



En pratique, il s'agit pour la personne participante de :

- rompre son isolement
- reprendre confiance en soi
- mobiliser son énergie et son goût d'entreprendre
- développer sa capacité à définir un projet professionnel réaliste et en cohérence avec ses compétences
- retrouver son aptitude à entrer en contact avec son futur employeur et à le convaincre.

La démarche que PETRA a élaborée pour cela s'attache, tout au long de la session, à remettre le participant en mouvement, à faire qu'il reconstruise et consolide sa personnalité, à ce qu'il retrouve les qualités et les atouts qui font de lui la personne qu'il est. C'est sur ces fondations que le projet professionnel et le moyen de le réaliser seront développés.

4/ Ses valeurs

La dynamique de PETRA s'appuie principalement sur trois valeurs :

- **la foi en la personne dans toutes ses dimensions** (ses qualités, capacités, croyances, désirs, choix de vie, compétences professionnelles) qui rend possible le recouvrement de la confiance en soi, de ses possibilités : c'est croire que la personne est capable et responsable de son propre développement
- **l'écoute** : c'est la conviction que par une écoute constructive, bienveillante et tolérante, en groupe ou individuellement, chaque participant peut progresser, exprimer ses difficultés, se remettre en question avec l'aide du groupe
- **le savoir-faire** : c'est considérer qu'une démarche rigoureuse mise en œuvre par un encadrement impliqué et motivé est une condition nécessaire à l'accomplissement de la mission de PETRA.

Chacune de ces valeurs est une manière d'être ou d'agir que PETRA reconnaît comme essentielle, et qui est constitutive de son système de fonctionnement.

5/ L'association, ses organes de gouvernance, ses statuts, ses membres adhérents



PETRA est une association laïque dont les statuts établis le 29 juillet 1992 sont régis par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août de cette même année .

Ces statuts stipulent, en particulier, que PETRA est administrée par un Conseil, composé de quatre membres au moins et de huit membres au plus, choisis en assemblée générale ordinaire, parmi les membres adhérents, sur proposition du Conseil d'administration.

La durée des fonctions d'administrateur est de quatre années.

A date (avril 2016), le Conseil est composé de :

- Sœur Marie-Yvonne Lanciaux
- Sœur Monique Roulleau
- Alain Fauvet
- Jean-Pierre Jammes
- Gérard Langlois
- Jean-Marie Marcelin
- Eugène Pont
- Frédéric Schulz-Robellaz.

Le renouvellement du Conseil s'effectue par quart à raison de un ou deux membres chaque année suivant un ordre de sortie déterminé d'après l'ancienneté des nominations.

Tout membre sortant est rééligible.

Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau, actuellement composé comme suit :

- Président : Jean-Marie Marcelin
- Vice-présidents : Monique Roulleau et Gérard Langlois
- Trésorier : Alain Fauvet
- Secrétaire : Jean-Pierre Jammes.

Les membres du bureau sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur et sont rééligibles.

Le Conseil est l'organe de gouvernance de l'association. Il est animé par le Président, se réunit sur convocation de celui-ci qui en arrête l'ordre du jour.

La présence de deux membres au moins est nécessaire pour que le Conseil puisse délibérer.



Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil et le bon fonctionnement de l'association.

Les membres de l'association se réunissent en assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par an.

Les membres adhérents ont, seuls, voix délibérative.

Est membre adhérent toute personne agréée par le Conseil d'administration et ayant pris l'engagement de verser une cotisation annuelle.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Depuis sa création, l'association a accueilli dans ses stages plus de 700 personnes.

6/ Sa démarche, le travail en groupe, le travail personnel, l'accompagnement

La **démarche** de PETRA prend en compte la personne dans toutes ses dimensions, en l'invitant à mener une réflexion sur les différents aspects de sa personnalité, de son parcours professionnel, de ses aspirations et choix de vie.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire qu'elle sera menée à l'âge médian de la vie, un moment charnière pour penser et concevoir la «deuxième mi-temps».

Si le chômage constitue une épreuve traumatisante, il peut aussi être mis à profit pour mener une réflexion approfondie, que l'intensité chronophage de la vie professionnelle ne permet pas toujours.

PETRA invite aussi la personne à penser le chômage en termes d'opportunité, une opportunité pour faire des choix, envisager le cas échéant d'autres voies ou repositionnements.

Centrée sur l'idée positive que la personne peut avoir d'elle-même, concernant l'estime de soi et la confiance en soi, la démarche PETRA n'a d'autre ambition que de remettre les personnes en capacité d'élaborer des projets conformes à leurs choix de vie et aspirations, en vue d'un retour dans le monde professionnel.



PETRA se distingue ainsi d'une structure d'outplacement, d'une agence pour l'emploi ou d'un cabinet de recrutement.

La démarche PETRA propose un parcours structuré entre travail en groupe, travail personnel et accompagnement individuel.

Le **travail en groupe** s'organise dans le cadre de sessions regroupant une douzaine de personnes autour d'animateurs (généralement, deux).

Des thèmes de travail et de réflexion sont proposés à partir de fiches thématiques, qui seront débattues en séance avant d'être travaillées individuellement chez soi.

A partir de ces échanges et de ces partages de points de vue, une dynamique de groupe fondée sur la bienveillance et l'écoute s'instaure rapidement. Elle engendre des «effets miroirs» qui stimulent et alimentent la réflexion personnelle et collective et, le plus souvent, une nécessaire introspection.

Chacun est invité à s'exprimer, à prendre la parole, ce qui pour certains n'est pas survenu depuis longtemps, et ce manque est souvent ressenti comme un ostracisme.

Les regards et appréciations que les uns et les autres portent sur chacun vont concourir à une réévaluation objective de soi, condition nécessaire à une restauration à la fois de l'estime de soi et de la confiance en soi, elles-mêmes indispensables à un retour réussi dans la vie professionnelle.

Le rôle des animateurs consiste davantage à susciter et provoquer les échanges et les réflexions qu'à donner des recettes, dont l'universalité ne saurait répondre à des attentes naturellement différenciées et spécifiques.

Un **travail personnel** important est indispensable au cheminement de chacun vers l'objectif et à sa participation active au travail de groupe.

L'accompagnement : chaque participant se voit désigner un accompagnateur qu'il rencontrera régulièrement et avec lequel il pourra approfondir sa réflexion, confronter des avis, choisir des options, demander conseil. Il pourra également revenir sur certains sujets qu'il n'a pas souhaité aborder en groupe.

La durée d'un accompagnement n'est pas limitée dans le temps. Il peut se prolonger au-delà de la session, jusqu'au retour à une activité professionnelle.



7/ Le programme et l'organisation des sessions

PETRA organise deux sessions par an, chacune d'une durée de dix semaines environ. La première se déroule de fin janvier à mi-avril, la seconde d'octobre à mi-décembre. Chaque session comprend une douzaine de participants.

Le programme de chaque session repose donc sur le triptyque très caractéristique de la démarche PETRA : le travail en groupe, le travail personnel, l'accompagnement individuel.

- le travail en groupe occupe deux demi-journées par semaine, le mardi après-midi et le vendredi matin
- le travail personnel demande une réflexion approfondie sur le contenu de la séance passée, la préparation de la suivante, avec une itération vers les séances précédentes souvent ressentie comme nécessaire par le participant
- chaque participant rencontre son accompagnateur en principe une fois par semaine.

Au total, la participation à une session PETRA peut représenter une charge de travail comparable à une activité à plein temps.

8/ l'équipe PETRA, ses moyens

Le fonctionnement de PETRA est assuré exclusivement par des bénévoles exerçant, ou ayant exercé, des responsabilités dans des activités très diverses.

Les animateurs ont, le plus souvent, quitté une vie professionnelle à plein temps, ou sont de jeunes retraités.

Les accompagnateurs sont des personnes en activité, disponibles pour rencontrer leur accompagné une fois par semaine.

Certains de ces bénévoles sont d'ailleurs d'anciens participants qui ont choisi de revenir vers PETRA pour, à leur tour, contribuer à la vie de l'association.



PETRA est hébergée 17 rue de l'Assomption 75016 PARIS, dans une salle mise en permanence à disposition par la Congrégation des Religieuses de l'Assomption.

Les ressources de PETRA proviennent d'une part des cotisations versées par ses membres et, d'autre part, de la contribution aux frais demandée à chaque participant.

Celle-ci est de 115€. Elle sert à couvrir les frais de fonctionnement (photocopies, accès à internet, entretien de la salle ...).

Les modalités de paiement peuvent faire l'objet d'aménagement.

9/ Les critères d'admission, l'équipe d'accueil

Chaque postulant à une session PETRA est convié à une réunion d'information, qui a pour but de présenter l'association, ses objectifs, sa démarche, son mode de fonctionnement. Deux réunions de ce type sont organisées avant chaque session.

Ces réunions, menées par l'équipe d'accueil, permettent aussi de répondre collectivement aux questions des participants.

Ensuite, ceux qui souhaitent poursuivre et devenir candidats se voient proposer deux entretiens individuels, menés indépendamment l'un de l'autre, avec deux membres de l'équipe d'accueil.

L'objet de ces entretiens est d'apporter de façon plus personnalisée tout complément d'information utile au candidat, de faire le point sur ses attentes et ses motivations, d'évaluer ce que PETRA pourra lui apporter, mais aussi ce que lui, le candidat, pourra apporter au groupe.

A l'issue des entretiens individuels, l'équipe d'accueil se réunit collégalement pour échanger et statuer sur chaque candidature.

Par ailleurs, PETRA reçoit toute l'année des demandes d'informations pouvant aussi aboutir à des entretiens d'accueil .



10/ Les résultats

L'apport de PETRA est pluriel et tous ses effets ne sont pas quantifiables.

Cependant, selon les informations que les participants nous remontent, deux tiers d'entre eux retrouvent une activité, dans un délai inférieur à dix-huit mois après la session.

Il faut souligner que la plupart des participants témoigne que la session PETRA leur a permis de se reconsidérer, de mettre en valeur savoir-être et savoir-faire, de sortir d'une certaine forme d'isolement, de reprendre confiance, de dépasser des points de blocage et d'avancer dans leurs projets et choix de vie.

En un mot, ils se considèrent plus à même de retrouver une activité professionnelle conciliant leurs capacités, leurs désirs et leurs besoins personnels.